

2

Normalisation de la situation des entreprises

5

La construction toujours sous-tensions

7

L'Île-de-France en queue de peloton

8

Vers une troisième année de baisse en 2016

PANORAMA

Février 2016

Défaillances d'entreprises en France : vers une troisième année de baisse en 2016

LES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE COFACE

Par les économistes du Groupe Coface



En France, le nombre de défaillances d'entreprises a reculé pour la deuxième année consécutive en 2015 à 60 800 (-2,1%), très supérieur à son niveau d'avant crise de 50 300 défaillances en 2007. Mais le stock d'entreprises ayant fortement augmenté, le taux de défaillances (qui rapporte les défaillances au stock d'entreprises) revient donc à son niveau de 2008 : 1 entreprise sur 77 a été concernée. Cette même année, près de 21 000 emplois ont été épargnés et le chiffre d'affaires (CA) moyen d'une défaillance atteint désormais 575 000 euros, contre 614 000 un an plus tôt. Il est important de noter que toutes les tailles d'entreprises par tranches de CA voient leur situation s'améliorer.

Toutefois, le tableau est loin d'être totalement idyllique, puisque les défaillances progressent toujours dans 2 des 11 secteurs suivis par Coface (les services aux particuliers : +4,2% et le textile : +4,3%). En outre, aucun signe d'amélioration n'est à signaler dans 3 des 13 nouvelles régions, et notamment celle d'Île-de-France (+5,7%) qui représente à elle seule 21% du total des défaillances. En cause, la surreprésentation d'entreprises du secteur de la construction dont le taux de défaillance reste le plus élevé (à 2,1%, contre 2,0% en 2006). Et dernière ombre au tableau, le rythme de baisse des défaillances observé en France en 2015 est d'une moins grande ampleur que celui de tous ses voisins.

Malgré ces bémols, Coface anticipe en 2016 une troisième année consécutive de baisse des défaillances d'entreprises. Leur nombre devrait ainsi atteindre 58 700, en déclin de 3,5% par rapport à 2015, grâce à l'environnement économique qui continuera son redressement graduel, avec une croissance du PIB de 1,4% contre 1,1% en 2015 selon Coface. L'assouplissement progressif des conditions de crédit bancaire, le niveau bas de l'euro, la baisse du prix du pétrole et une consommation des ménages plus dynamique devraient en effet aider les entreprises et ainsi soutenir la prévision de Coface, même si les facteurs de risque comme la situation toujours difficile du secteur de la construction resteront de mise.

RETROUVEZ TOUS LES AUTRES PANORAMAS DU GROUPE

<http://www.coface.fr/Actualites-Publications/Publications>

coface
FOR SAFER TRADE

FEVRIER 2016

DEFAILLANCES D'ENTREPRISES EN FRANCE : VERS UNE TROISIÈME ANNÉE DE BAISSÉ EN 2016



Guillaume BAQUÉ
Economiste

➤ 60 800 défaillances en 2015 (-2,1% sur un an), soit la deuxième baisse annuelle consécutive

➤ Les effectifs concernés continuent de diminuer à 161 000 (-12% sur un an)

➤ Le taux de défaillances (1 entreprise sur 77) retrouve son niveau de 2008

➤ Les défaillances d'entreprises ont continué d'augmenter dans trois régions : Ile-de-France, Centre et Pays de la Loire

➤ Augmentation de 4% des défaillances dans les secteurs du textile et des services aux particuliers

➤ L'âge moyen d'une défaillance se stabilise mais demeure élevé, à 8 ans et 11 mois

1

NORMALISATION DE LA SITUATION DES ENTREPRISES

Dans un contexte de croissance faible, les entreprises françaises ont continué d'affronter un environnement contraignant en 2015. Mais des facteurs plus favorables les ont soutenues comme la dépréciation de l'euro face au dollar, la baisse des prix du pétrole ou le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). L'affaiblissement du coût du crédit a également été pour elles une bouffée d'oxygène. La croissance du crédit aux entreprises non financières a ainsi atteint 5% à fin novembre 2015 sur un an, tandis que le taux d'intérêt fixe moyen demeure inférieur à 2%

depuis avril 2015 (1,95% en novembre). Au final, leurs marges se sont reconstituées à 31,2% au troisième trimestre 2015, soit un plus haut depuis début 2011. Certaines filières, particulièrement l'automobile, se sont également restructurées pour absorber le surplus de capacité d'utilisation.

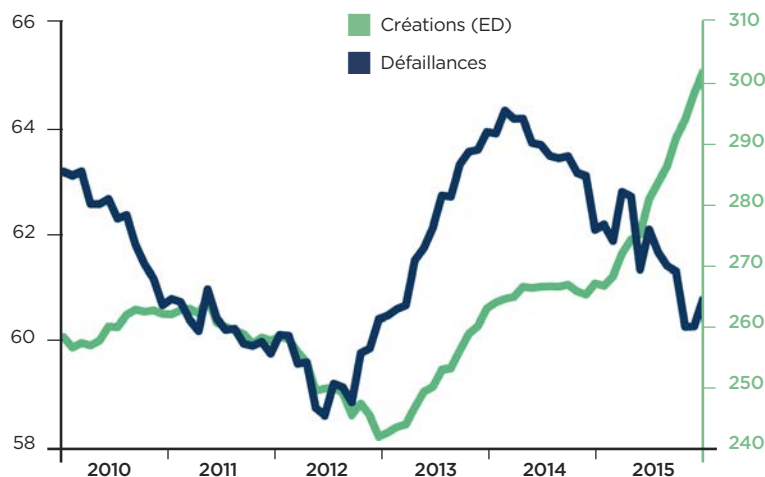
Une deuxième année de baisse des défaillances en 2015

L'année 2015 se conclut avec 60 834 défaillances d'entreprises⁽¹⁾ soit une baisse de 2,1% (après celle de 2,8% en 2014, cf. graphique n°1) qui correspond à 1 284 entreprises. Dans le même temps, 301 600 entreprises ont été créées en 2015 (hors auto-entrepreneurs)⁽²⁾ soit un niveau proche de celui d'avant-crise et avant la création du statut d'auto-entrepreneurs (plus haut historique en juillet 2008 avec 340 000 créations annuelles). Le stock d'entreprises a atteint 4 381 000 entreprises en 2013 selon le dernier décompte de l'Insee. En agrégeant les données disponibles de créations, de défaillances et de radiations, Coface estime que le stock d'entreprises en 2015 a progressé de 6,7% depuis 2013 pour atteindre 4 674 000 établissements en France métropolitaine. Son estimation du taux de défaillances est ainsi passée de son plus haut historique en 2009 à 1,69% à 1,30%⁽³⁾ en 2015, soit 1 entreprise sur 77 concernée par une défaillance en France.

Si le nombre de défaillances baisse en 2015, celui des emplois concernés diminue également, tout comme le coût des défaillances. En effet, 161 000 salariés ont été menacés soit une baisse de 12% rapport à 2014. Dans le même temps le coût des défaillances (somme des dettes fournisseurs des

Graphique n°1

Evolution du nombre de défaillances d'entreprises et de créations hors auto-entrepreneurs (en milliers)



Sources : Scores & Décisions, INSEE, Coface

(1) Liquidations (70% en 2015) et redressements judiciaires (30%)

(2) Hors DOM-TOM, établissement, « Démographie des entreprises et des établissements », Insee, octobre 2015

(3) Taux de défaillance = nombre de défaillances d'entreprises / stock d'entreprises

entreprises défaillantes) s'est élevé à 3,5 milliards d'euros, en diminution de 15% sur un an (cf. graphique n°2). Mais cette embellie ne reflète pas pour autant une dynamique à même de faire reculer le taux de chômage en France. D'une part, les jeunes entreprises créées sont très peu pourvoyeuses d'emplois. Et d'autre part, la baisse des défaillances d'entreprises n'a épargné que 21 000 emplois en 2015 à comparer avec les 89 900 demandeurs d'emploi de catégorie A supplémentaires sur la même période.

Vers une normalisation du profil des défaillances

L'évolution des défaillances d'entreprises par tranche de CA conforte également l'amélioration de la situation (cf. graphique n°3). Toutefois, le nombre de défaillances des plus petites entreprises, celles réalisant moins de 2,5 millions d'euros de CA, reste supérieur de 11% au niveau de janvier 2012 où 60 173 défaillances avaient été enregistrées (contre 60 834 en 2015). Plus fragile et très dépendante de la demande domestique, cette catégorie d'entreprises avait été largement affectée par le ralentissement de la croissance du PIB à 0,3% en moyenne entre 2012 et 2014.

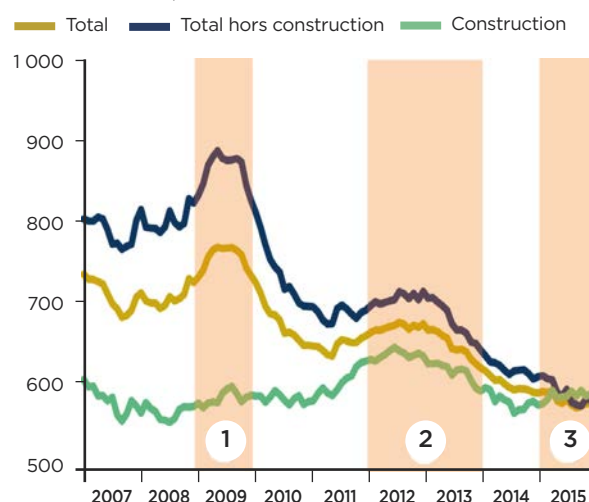
Le CA moyen d'une défaillance s'est élevé à 575 000 euros en 2015, contre 594 000 euros l'année précédente (cf. graphique n°4). La crise économique a provoqué une récession de 2,9% en 2009. Toutes les entreprises, sans distinction, ont alors été affectées entraînant une augmentation de la taille moyenne d'une défaillance (phase 1). Ensuite, les difficultés rencontrées par les pays de la périphérie de la zone euro ont provoqué un ralentissement de la croissance en France dès 2012, et l'ensemble des entreprises a été à nouveau affecté d'où une augmentation du CA moyen des entreprises dans la construction alors que l'inverse se produit dans les autres secteurs (phase 3). Ainsi, malgré la récente résurgence de la demande et des conditions financières plus favorables, les entreprises de taille intermédiaire dans le secteur de la construction demeurent fragiles.

Toutefois, la construction se différencie des autres secteurs. La crise économique de 2008 a essentiellement affecté les entreprises les plus petites ce qui explique que le CA moyen soit resté stable et faible (phase 1). En 2015, on assiste à une augmentation du CA moyen des entreprises dans la construction alors que l'inverse se produit dans les autres secteurs (phase 3). Ainsi, malgré la récente résurgence de la demande et des conditions financières plus favorables, les entreprises de taille intermédiaire dans le secteur de la construction demeurent fragiles.

Enfin, notons que les trois plus importantes défaillances d'entreprises en 2015 par taille de CA ont été liées aux redressements judiciaires du voyageur FRAM (373 millions d'euros de CA), des abattoirs AIM (271 millions d'euros de CA) et de l'intégrateur réseau NEXTIRAONE (249 millions d'euros de CA).

Graphique n°4

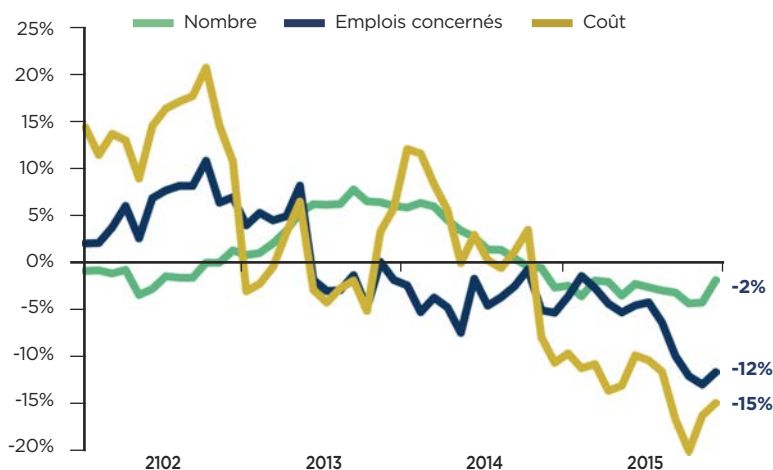
Chiffre d'affaires (moyenne annuelle pondérée, réduite de 1%⁽⁵⁾, en milliers d'euros)



Sources : Scores & Décisions, Coface

Graphique n°2

Evolution des principaux indicateurs des défaillances d'entreprises (moyenne annuelle)

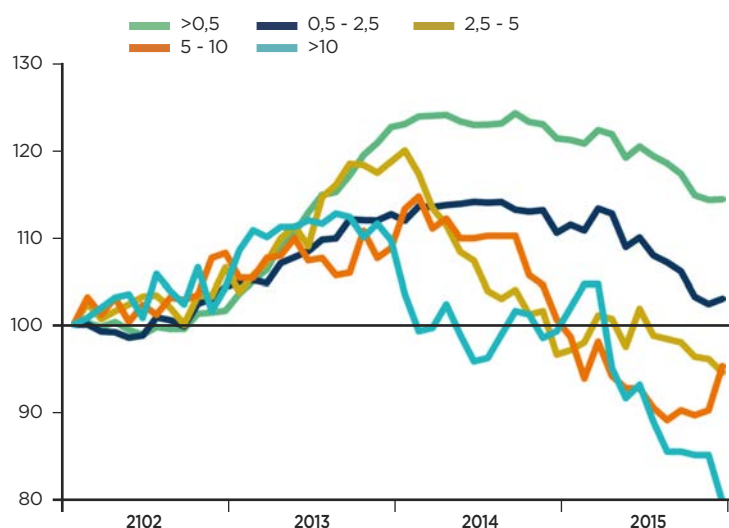


Sources : Scores & Décisions, Coface

En outre, en période de ralentissement économique on observe un accroissement de l'âge moyen des défaillances d'entreprises en raison du concept de vieillissement⁽⁴⁾. Or, en progression continue depuis 2009, le vieillissement des défaillances s'est interrompu depuis avril 2015 pour atteindre 8 ans et 11 mois en moyenne. Cette stabilisation témoigne ainsi d'un début de normalisation de la situation.

Graphique n°3

Défaillances d'entreprises par tranche de chiffre d'affaires (en millions d'euros)



Sources : Scores & Décisions, Coface

(4) Panorama Coface : « Défaillances d'entreprises en Europe de l'Ouest : légère embellie en 2015 », septembre 2015

(5) 1% des observations aux extrémités inférieure et supérieure de la distribution sont exclues pour donner une image plus fidèle du CA moyen.

Encadré 1

Et dans le reste de l'Europe ?

En 2015, sur un échantillon de 11 pays d'Europe, le nombre de liquidations d'entreprises recule dans 10 d'entre eux (cf. tableau n°1). Prenons quelques exemples.

En Italie, la situation s'est inversée à partir du troisième trimestre 2015 pour enregistrer une baisse des liquidations d'entreprises. C'est en effet l'un des pays de la zone euro dont le secteur exportateur présente la plus forte élasticité prix. Autrement dit, la dépréciation de l'euro vis-à-vis des devises de ses partenaires commerciaux, profite fortement aux entreprises présentes à l'export.













En Norvège, la forte spécialisation de l'industrie dans l'extraction pétrolière et gazière avait engendré une forte hausse des liquidations jusqu'à l'été 2015. Mais la situation générale des entreprises semble s'être redressée à la fin d'année puisque le nombre de liquidations décroît de 3%. C'est particulièrement le cas du secteur de la construction où les liquidations ont diminué de 4,9% en 2015 (29% du total). Le nombre de logements démarrés a en effet bondi de 14% en 2015 et les permis de construire de 4% profitant d'une politique monétaire plus accommodante de la banque centrale norvégienne, qui a abaissé à deux reprises son taux directeur en 2015 (0,75% depuis décembre 2015). Les ménages investissent donc davantage en immobilier malgré des prix toujours surévalués selon l'OCDE.

En Allemagne, la situation des entreprises demeure toujours positive. Avec un taux de chômage historiquement bas de 4,5% à fin décembre 2015, la demande domestique est soutenue par les dépenses des ménages. Le cycle de baisse amorcé en octobre 2010 perdure, soit 61 mois consécutifs de diminution des liquidations (croissance annuelle moyenne).

Le Royaume-Uni a enregistré une baisse du nombre des liquidations de 10% sur l'année passée. Avec une croissance de 2,2% en 2015, l'environnement économique est favorable aux entreprises. De plus, les ménages ont profité des taux bas pour s'endetter et augmenter leur consommation. Leur taux d'épargne diminue sensiblement depuis 2010 passant de 11,9% à 4,4% au troisième trimestre 2015 contre 15,5% en France.

Au Portugal, la situation apparaît plus délicate. Le rythme de défaillances s'est inversé sur la deuxième partie de l'année en lien avec les difficultés rencontrées par le secteur de la construction. Les ventes de ciment dans le bâtiment, qui constituent un indicateur avancé, demeurent à des niveaux historiquement bas depuis 2013. De plus, le taux de chômage en baisse depuis 2013 (17%) se stabilise désormais au-dessus de 12% ce qui contraint les dépenses des ménages.

Tableau n°1
Evolution des liquidations d'entreprises en Europe de l'Ouest

Pays	2014		2015	
	Nombre	var %	Nombre	var %
 Allemagne*	24 173	-8%	23 150	-4%
 Belgique	10 736	-9%	9 762	-9%
 Danemark	4 049	-19%	4 029	-0,5%
 Espagne	6 564	-28%	4 916	-25%
 Finlande	2 953	-6%	2 574	-13%
 France**	44 131	-3%	42 525	-4%
 Italie***	15 352	11%	15 152	-1%
 Norvège	3 434	6%	3 328	-3%
 Pays-Bas	9 669	-22%	7 312	-24%
 Portugal	13 489	-13%	15 095	12%
 Royaume-Uni	16 316	-9%	14 630	-10%
 Suède	7 395	-6%	6 563	-11%

Source : Coface

* Fin octobre, 12 derniers mois

** Hors redressements judiciaires

*** Fin septembre, 12 derniers mois

2 LA CONSTRUCTION TOUJOURS SOUS-TENSIONS

L'environnement économique des entreprises a été marqué par deux phénomènes importants en 2015 : la dépréciation de l'euro par rapport au dollar et la baisse du prix du pétrole. Ce sont surtout les entreprises utilisant le pétrole comme intrant et celles très présentes à l'export qui en ont bénéficié. Beaucoup de filières manufacturières sont dans ce cas de figure. Ainsi, dans ce contexte économique plus favorable, sur 11 secteurs seuls 2 enregistrent une hausse de leurs défaillances d'entreprises (cf. tableau n°2).

La production et l'investissement se redressent

Le secteur manufacturier dans son ensemble s'est redressé sur l'année écoulée. La production manufacturière augmente de 0,8% à fin novembre en moyenne annuelle quand les investissements en produits manufacturés ont progressé de 2,0% en 2015. A l'inverse, la construction est restée très dégradée puisque la production y décline de 4,6% en 2015. Toutefois, la situation semble se stabiliser après plusieurs années de dégradation qui ont vu disparaître les entreprises les plus fragiles⁽⁶⁾, les défaillances dans le secteur se replient de 3,2% en 2015. Le plus bas semble donc avoir été touché avec une première hausse de l'investissement des ménages au quatrième trimestre 2015 (+0,1%) ce qui ne s'était pas produit depuis le deuxième trimestre 2013.

Dans les autres secteurs, la baisse des prix du pétrole, de 63% entre janvier 2014 et décembre 2015, a supporté cette tendance positive. Le prix du sans-plomb a par exemple baissé de 16% sur cette même période. La filière de l'automobile et celle des transports ont ainsi pleinement profité de ce contexte dont les défaillances d'entreprises ont reculé de 8,1% en 2015. Tout comme les entreprises du secteur de la chimie dont le pétrole constitue un intrant. Les défaillances y reculent de 5,2% en 2015. D'autre part, la dépréciation de 12% de l'euro vis-à-vis du dollar entre janvier 2014 et décembre 2015 a également soutenu les filières exportatrices. C'est particulièrement le cas de l'automobile qui à 55% présente un des taux d'exportation (CA export/CA) les plus élevés dans l'industrie manufacturière.

La consommation des ménages accélère mais pas leurs investissements en immobilier

En 2015, les ménages se sont rééquipés. Leur consommation totale a progressé de 1,4% en 2015, après 0,6% en 2014. Mais dans le détail, les services restent à la traîne avec une hausse de 0,9% sur l'année. De plus, en déclin depuis 2012, l'investissement des ménages se contracte de 3,0%. L'absence de résurgence de la demande en immobilier pèse sur le secteur de la construction qui est

Tableau n°2
Défaillances par secteurs

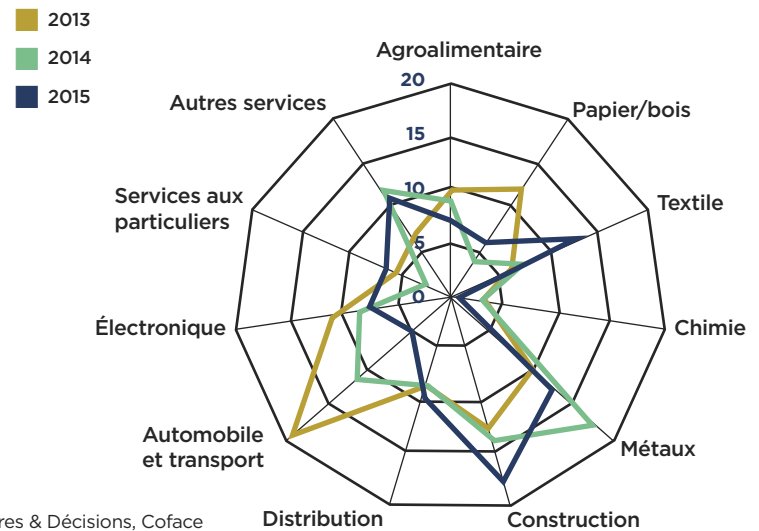
Secteur	Nombre				Employé				Coûts M€			
	2014	2015	var %	% Total	2014	2015	var %	% Total	2014	2015	var %	% Total
Agroalimentaire	4 619	4 469	-3%	7%	9 522	8 741	-8%	5%	259	185	-29%	5%
Papier/bois	1 610	1 597	-1%	3%	7 614	5 777	-24%	4%	187	153	-18%	4%
Textile	2 105	2 195	4%	4%	7 335	7 021	-4%	4%	190	244	29%	7%
Chimie	573	543	-5%	1%	2 817	2 041	-28%	1%	111	85	-24%	2%
Métaux	1 109	1 079	-3%	2%	12 207	7 412	-39%	5%	463	285	-39%	8%
Construction	20 318	19 658	-3%	32%	52 201	47 825	-8%	30%	1 137	1 073	-6%	30%
Distribution	5 748	5 513	-4%	9%	11 723	8 449	-28%	5%	522	329	-37%	9%
Automobile et transport	4 005	3 680	-8%	6%	18 838	12 269	-35%	8%	400	279	-30%	8 %
Électronique	1 736	1 541	-11%	3%	6 091	7 098	17%	4%	235	250	6%	7%
Services aux particuliers	11 039	11 508	4%	19%	19 936	20 946	5%	13%	210	263	25%	7 %
Autres services	9 256	9 051	-2%	15%	34 141	33 433	-2%	21%	434	381	-12%	11%
Total	62 118	60 834	-2%	100%	182 425	161 012	-12%	100%	4 148	3 526	-15%	100%

Sources : Scores & Décisions, Coface

(6) Focus Coface sur la construction, « Panorama France 3^{ème} trimestre 2015 », novembre 2015

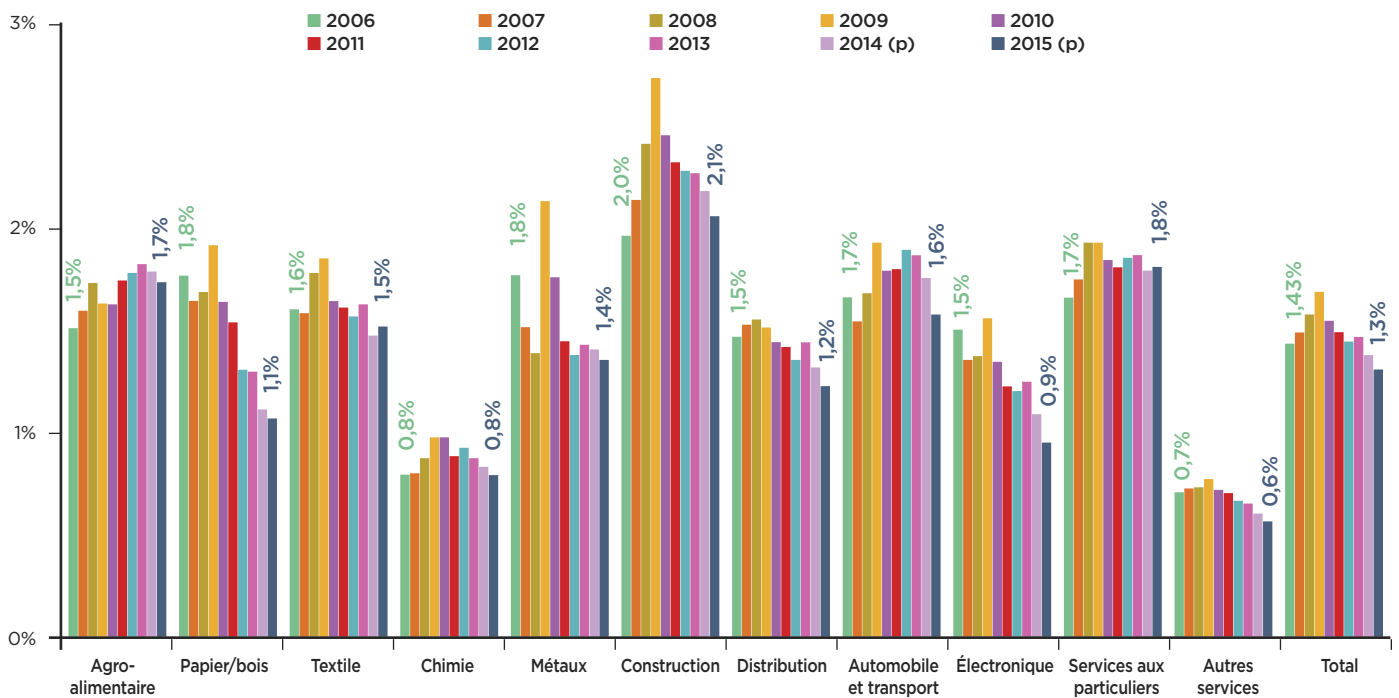
le plus représenté dans les 100 plus importantes défaillances par CA avec 18 défaillances d'entreprises (cf. graphique n°5). Mais cette dégradation s'explique également par la réduction des budgets des collectivités locales qui a eu un impact sur les entreprises de travaux publics dont la taille moyenne est souvent plus élevée. Le taux de défaillances total continue toutefois de diminuer à 1,30% en 2015 (cf. graphique n°6). Les secteurs de l'agroalimentaire, de la construction et des services aux particuliers présentent un taux de défaillances plus élevé qu'en 2007. La construction est ainsi le secteur le plus risqué puisqu'en France 1 entreprise sur 49 a été concernée par une défaillance en 2015, contre 1 sur 128 pour celui de la chimie.

Graphique n°5
Top 100 par chiffre d'affaires



Sources : Scores & Décisions, Coface

Graphique n°6
Taux de défaillances par secteurs (prévisions de stock d'entreprises en 2014 et 2015)



Sources : Scores & Décisions, Coface

FOCUS : Textile

Avec 2 195 entreprises concernées le nombre de défaillances a progressé de 4,3% en 2015. La tendance baissière s'est inversée au dernier trimestre 2015 jusqu'à enregistrer la plus forte dégradation sur l'année. Dans le détail, le commerce de détail (74% du total) affiche le plus lourd tribu avec une hausse de 4,7% du nombre de défaillances. On retrouve également le sous-secteur de la fabrication d'habillement (8% du

total) en progression de 11,9%. Seules 3 régions sur 13 sont épargnées. Mais c'est en Ile-de-France (24% du total) que la situation apparaît la plus dégradée avec une hausse de 6,2% en 2015 avec cette fois-ci la présence de nombreux sinistres dans le commerce de gros (30% du total en Ile-de-France, en augmentation de 18,4%). La météo clémente fin 2015 a semble-t-il accentué le poids des stocks sur la situation financière des

entreprises. Les trois plus importantes défaillances d'entreprises en 2015 par taille de CA ont été liées aux redressements judiciaires de la société DU PAREIL AU MEME (164 millions d'euros de CA), DESIGN SPORTSWEARS connue sous l'ancienne enseigne commerciale Gérard Darel Pablo (149 millions de CA) et CENTRAL'VET (113 millions de CA).

FOCUS : Services aux particuliers

Les défaillances d'entreprises dans le secteur des services aux particuliers, qui représentent 19% du total, ont augmenté de 4,2% en 2015 à 11 508 entreprises. Dans la restauration (54% du total du secteur), elles croissent de 4,6% sur l'année. Même les débits de boissons (11% du total), qui avaient pourtant été épargnés en 2014 avec une baisse de 2,9%, subissent le faible dynamisme de la consommation des ménages en services et progressent de 11,6% en 2015. Du côté des régions, 4 régions sur 13 enregistrent une baisse des défaillances et 4 régions des hausses de plus de 10%. L'Île-de-France (16% du total du secteur) voit ses défaillances augmenter de 15,5% en 2015. En outre, le développement de nouveaux modes d'hébergement entre particuliers n'a pas provoqué plus de défaillances dans l'hôtellerie. Bien au contraire, après la baisse de 3,5% en 2014, elles se replient de 5,8% en 2015. Les trois plus importantes défaillances d'entreprises en 2015 par taille de CA ont été liées aux redressements judiciaires des voyagistes FRAM (373 millions de CA), PLEIN VENT (82 millions de CA) et EUROSERVICES VOYAGES connue sous l'ancienne enseigne commerciale DONATELLO (77 millions de CA).

FOCUS : Construction

Les défaillances reculent de 3,2% en 2015 avec 19 658 entreprises concernées. Les mises en chantier ne déclinent plus depuis septembre pour atteindre 351 800 logements sur l'année en progression de 0,3% par rapport à 2014. Mais l'activité des producteurs de ciment fléchit toujours de 4,2% à fin novembre 2015 en moyenne annuelle. Car si la situation des entreprises du bâtiment semble se

stabiliser, celle de la maçonnerie générale continue d'enregistrer une hausse de 1,7% des défaillances (18% du total). En outre, seule l'Île-de-France (22% du total du secteur) affiche une progression du nombre de défaillances dans la construction à 8,6% en 2015. Dans le détail, les entreprises franciliennes spécialisées dans les travaux électriques (+11,5%), de menuiserie (+8,3%), de peinture (+7,1%) et de maçonnerie générale (+21%) restent à la peine. Les trois plus importantes défaillances d'entreprises en 2015 par taille de CA ont été liées au redressement judiciaire de la société de travaux publics TRABET (71 millions d'euros de CA), la liquidation de la société de travaux industriels STIPS (60 millions d'euros de CA) et le redressement de la société MARCHEGAY spécialisée dans de menuiserie métallique et serrurerie (53 millions d'euros de CA).

FOCUS : Automobile et transport

Les ventes de voitures en France ont fortement progressé en 2015 pour atteindre 1,9 million, soit une hausse de 6,8% avec 121 340 véhicules supplémentaires. Mais la demande a été plus vigoureuse également chez nos partenaires européens, ce qui a soutenu la filière française dans son ensemble. Dans l'Union européenne, les nouvelles immatriculations ont progressé de 9,3% à 13,7 millions. Les progressions les plus marquantes ont été observées en Espagne (+20,9%) et en Italie (+15,8%). Ainsi, la production industrielle de la filière automobile française progresse de 4,1% en moyenne annuelle à fin novembre 2015. Sur l'année, le secteur enregistre la deuxième plus forte baisse des défaillances après l'électronique pour atteindre 3 680 entreprises, soit -8,1%. Presque tous les sous-secteurs affichent une baisse. Les trois plus importantes défaillances d'entreprises en 2015 par taille de CA ont été liées au redressement judiciaire de la compagnie aérienne AIR MEDITERRANEE (173 millions d'euros de CA), à la liquidation de la compagnie maritime SEAFRANCE (43 millions d'euros de CA) et au redressement de la société de transport routier CALLEJO (35 millions d'euros de CA).

3

L'ÎLE-DE-FRANCE EN QUEUE DE PELOTON

Le nombre de défaillances d'entreprises s'inscrit en baisse dans 10 des 13 régions françaises. Par exemple, la Bretagne (4% du total) affiche une baisse de plus de 10% sur l'année. Seules l'Île-de-France (21% du total), le Pays de la Loire (5%) et le Centre (4%) enregistrent une hausse des défaillances. Le secteur de la construction est le principal responsable de ces tendances dégradées, notamment en Île-de-France (+8,6%). Du côté des Pays de la Loire, ce sont essentiellement les défaillances

dans les services aux particuliers qui augmentent (+12,1%). Avec 2 289 défaillances en 2015, soit une augmentation de 3,4% par rapport à 2014, la situation de la région Centre apparaît plus dégradée. Les défaillances augmentent dans 8 des 11 secteurs d'activité. C'est notamment le cas des services aux particuliers (18% du total, en augmentation de 7,5%) et plus particulièrement de la restauration et des débits de boisson.

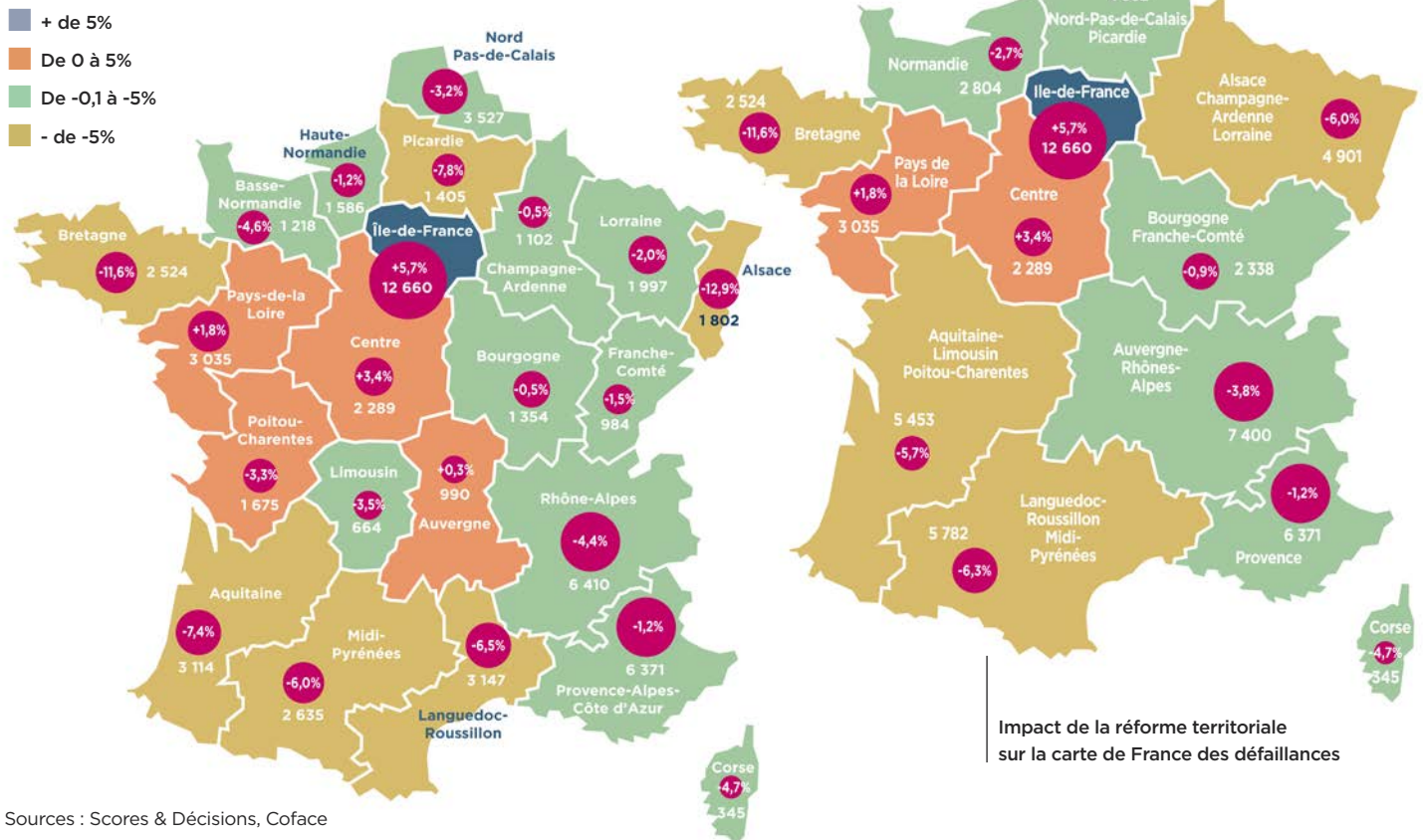
FOCUS : L'Île-de-France

Avec 12 660 défaillances d'entreprises, la région représente 21% du total contre un poids de 30% dans le PIB et 24% des entreprises en France métropolitaine. Son taux de défaillances était de 1,2% en 2013 soit le deuxième plus faible après la Corse à 1,1%. Mais en 2015, c'est la région qui enregistre la plus forte hausse du nombre de défaillances d'entreprises de 5,7%. Sur les 11 secteurs d'activités 6 se dégradent : la construction (+8,6% et 35% du total) et surtout les services aux particuliers (+15,5% et 14% du total). Dans son dernier

rapport⁽⁷⁾ sur la conjoncture en Île-de-France (IdF), la Banque de France indique que l'activité dans le secteur de l'hôtellerie-restauration « n'affiche aucune reprise depuis les attentats de novembre 2015 ». En effet, au total les défaillances baissent de 1,6% à Paris mais y augmentent de 10,9% dans les services aux particuliers. Et si la situation des entreprises dans la construction s'améliore à Paris (-2,4%), elle se dégrade fortement en Seine-St-Denis (+47,8% et 25% du total de la construction en IdF).

Graphique n°7

Carte de France des défaillances



Sources : Scores & Décisions, Coface

4

VERS UNE TROISIÈME ANNÉE DE BAISSÉ EN 2016

En 2016, l'environnement économique devrait continuer à montrer des signes de reprise. Ce contexte favorisera le déclin des défaillances pour la troisième année consécutive.

Trois variables pour expliquer les défaillances : crédit aux entreprises, marges et expérience de paiement Coface

La sélection des variables nous a amenés à ne conserver que trois variables (cf. tableau n°3) au pouvoir explicatif le plus élevé sur les huit initialement isolées⁽⁸⁾. Ainsi, l'expérience de paiement de Coface

Tableau n°3

Liste des variables sélectionnées

Nom	Définition	Source
Def	Défaillances = liquidations + redressements judiciaires	Scores & Décisions, Coface
Coface	Indice d'expérience de paiement Coface	Coface
Marge	VA / EBE	Banque de France
Crédit	Crédit aux entreprises non-financières	Banque de France

Source : Coface

(7) « La conjoncture en Île-de-France », Banque de France, décembre 2015

(8) Les variables de Formation brute de capital fixe (FBCF), permis de construire, ventes de ciment, créations d'entreprises et climat des affaires n'ont pas été retenues.

couvre un spectre large de secteurs d'activité et apparaît représentative de la situation des entreprises françaises. L'évolution du taux de marge de ces dernières est également probante pour expliquer les défaillances d'entreprises. Enfin, le crédit aux entreprises non financières semble supporter efficacement leur solvabilité. Pour annihiler la forte volatilité des données pendant et après la crise de 2008, notre modèle débute en janvier 2011.

Tableau n°4
Estimations des paramètres

	Coface %	Marge %	Crédit %
Défaillances	0,05	-0,25	-1,22

Source : Coface

Les coefficients obtenus peuvent être interprétés dans la mesure où ils sont approximés avec un intervalle de confiance supérieur à 90%. Les variables sont exprimées en variation annuelle (cf. tableau n°4). Lorsque le coefficient est positif

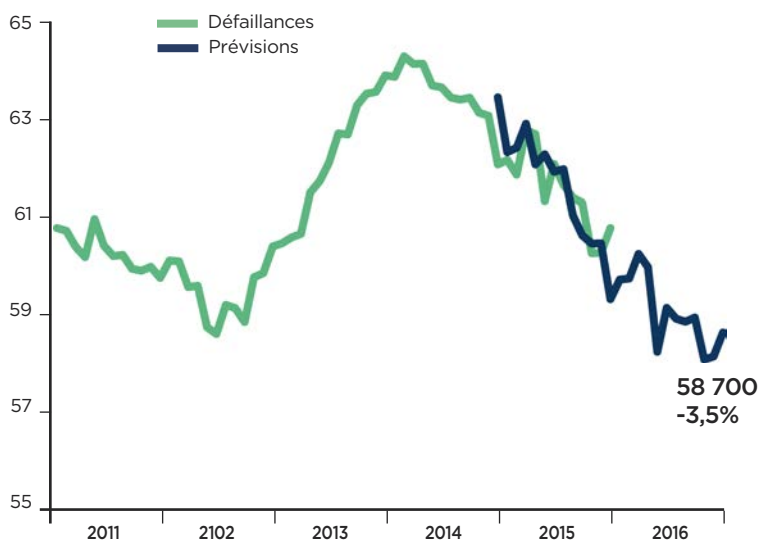
et que la variable associée augmente, les défaillances croîtront. A l'inverse, s'il est négatif et que la variable associée progresse, les défaillances baisseront. Ainsi, *ceteris paribus*, un accroissement de 10% du taux de marge est associé à une baisse de 2,5% des défaillances. De même, une hausse de 10% du volume de crédits octroyés aux entreprises non financières est associée à une baisse de 12,2% des défaillances d'entreprises.

Les défaillances devraient baisser en 2016 de 3,5%

En 2016, nous considérons que le taux de marge des entreprises continuera de progresser pour atteindre 32,3% en fin d'année, ce qui correspond au niveau atteint au quatrième trimestre 2008. Les marges se sont en effet reconstituées depuis début 2015 dans le sillage de la baisse des prix du pétrole, des effets du CICE et de la modération du coût du crédit. Ces mêmes éléments continueront de soutenir davantage les entreprises en 2016. En outre, depuis 2014 l'encours brut de crédits aux entreprises non financières augmente progressivement jusqu'à atteindre 870 milliards d'euros à fin novembre, soit une hausse annuelle de 5,0%. Cette croissance est alimentée par la politique expansionniste de la Banque centrale européenne adoptée en mars 2015. Le coût du crédit restera modéré en 2016 alors qu'il atteint des plus bas historiques à 1,95% en moyenne en novembre 2015 pour les entreprises françaises. Notre prévision établit un niveau de croissance toujours élevé du crédit de 3,5% à fin 2016.

Selon Coface, le nombre de défaillances d'entreprises en 2016 devrait se contracter de 3,5% pour atteindre 58 700 entreprises, soit un niveau atteint en mars 2009. Ce scénario est toutefois confronté à des risques haussiers comme un possible nouvel affaiblissement de la demande chinoise ayant un effet sur les débouchés à l'exportation et la confiance des entreprises françaises.

Graphique n°8
Prévisions des défaillances d'entreprises



Sources : Scores & Décisions, Coface

Encadré 2

Méthodologie

Pour prévoir les défaillances d'entreprises à partir de nos trois variables sélectionnées, nous estimons l'équation suivante à l'aide d'un modèle de régression linéaire :

$$Def_t = a_1 Coface_{t-9} + a_2 Marge_t + a_3 Credit_{t-6} + \epsilon$$

Où Def_t correspond à la variable expliquée. Il s'agit de la variation annuelle moyenne des défaillances d'entreprises à l'instant t. La variable explicable $Coface$ subit un décalage de 9 mois qui correspond à son « lag » optimal. Autrement dit, l'expérience de paiement enregistrée par Coface, permet de prévoir neuf mois en avance une variation des défaillances d'entreprises. La variable explicable $Credit$ subit quant à elle un décalage de six mois qui correspond à son « lag » optimal. La variable explicable $Marge$ qui correspond au taux de marge est prise à l'instant t. Le terme ϵ correspond à l'erreur (ou résidu) entre la véritable valeur Def_t et notre estimation. Enfin, les trois variables explicatives sont complétées de nos estimations en 2016 afin d'obtenir une prévision de défaillances d'entreprises.

RÉSERVE

Le présent document reflète l'opinion de la direction de la recherche économique de Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles ; il pourra être modifié à tout moment. Les informations, analyses et opinions qu'il contient ont été établies sur la base de multiples sources jugées fiables et sérieuses ; toutefois, Coface ne garantit en aucun cas l'exactitude, l'exhaustivité ou la réalité des données contenues dans le présent document. Les informations, analyses et opinions sont communiquées à titre d'information et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur dispose par ailleurs. Coface n'a aucune obligation de résultat mais une obligation de moyens et n'assumera aucune responsabilité pour les éventuelles pertes subies par le lecteur découlant de l'utilisation des informations, analyses et opinions contenues dans le présent document. Ce document ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface ; le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement sous réserve de porter la mention apparente de Coface et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface. Le lecteur est invité à se reporter aux mentions légales présentes sur le site de Coface.

Photo : © Fotolia - Maquette : Les éditions stratégiques

COFACE SA

1, place Costes et Bellonte
92270 Bois-Colombes
France
www.coface.fr

